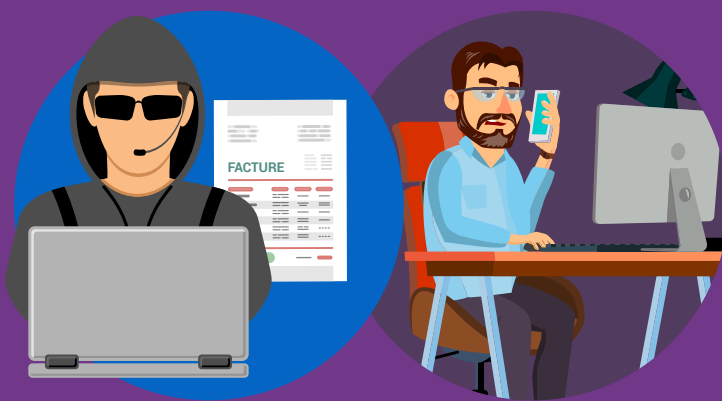


FRAUDE A LA FACTURE

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

- Une entreprise est approchée par quelqu'un prétendant représenter un fournisseur (de service)/créancier.
- Il peut y avoir plusieurs approches combinées : téléphone, lettre, courriel, etc.
- L'escroc demande que les données bancaires (du bénéficiaire) pour le paiement des futures factures soient modifiées. Le nouveau numéro de compte donné est contrôlé par l'escroc.



QUE FAIRE ?

Assurez-vous que vos **collaborateurs soient informés et attentifs** à ce type de fraude et sachent s'en prémunir.

Prévoyez une **procédure pour vérifier** l'authenticité des demandes de paiement.

Vérifiez toutes les demandes supposées émaner de vos créanciers, surtout si vous êtes invité/e à modifier leurs données bancaires pour les paiements à venir.

N'utilisez pas les données de contact reprises dans les lettre/fax/courriel demandant des modifications. Réutilisez celles de **précédents messages**.

Prévoyez un **point de contact unique dédié** auprès des sociétés auxquelles vous faites des versements réguliers.

EN TANT QU'ENTREPRISE



Recommandez au chargé de paiement des factures de **toujours vérifier que celles-ci ne présentent pas d'irrégularités**.

Examinez les informations publiées sur le site de votre entreprise, surtout les contacts et fournisseurs. Veillez à ce que vos collaborateurs limitent les informations sur la société qu'ils partagent sur les réseaux sociaux.

EN TANT QUE COLLABORATEUR



Pour les paiements au-delà d'un certain seuil, **prévoyez une procédure pour confirmer** le numéro de compte et le bénéficiaire (par ex. une réunion avec la société).

Après paiement d'une facture, **informez le destinataire par courriel**. Par sécurité, indiquez le nom de la banque du bénéficiaire et les quatre derniers chiffres du compte unique dédié.

Limitez les informations sur votre employeur que vous partagez sur les médias sociaux.



Rapportez toujours à la police toute tentative de fraude, même si vous n'en avez pas été victime.